



Festival l'histoire à venir **Trafic d'animaux : les muséums au cœur de la lutte**

Alors qu'il menace directement nos écosystèmes et notre santé, le trafic d'animaux sauvages ne cesse d'augmenter. Pourtant à l'échelle nationale et internationale, il existe un cadre juridique pour la protection de la biodiversité et le commerce des espèces protégées. Celui-ci prévoit notamment que les muséums reçoivent et conservent des spécimens d'espèces protégées saisis par les douanes, et sensibilisent le public aux conséquences de ces trafics.

Dialogue entre **David-Eduardo Danede-Lorca** (DREAL Occitanie) et **Alexandre Mille** (Conservateur du Patrimoine, Muséum de Toulouse).

Conférence gratuite au Muséum dans le cadre du festival [Histoire à Venir](#).

Vendredi 24 mai 2024 à 18h30 à l'Auditorium du Muséum

Sommaire

[Webographie](#)

p. 2 – p. 7

[Bibliographie : Bibliothèque Émile Cartailhac](#)

p. 8 – p. 11

Webographie

Du global au local : les impacts du trafic d'animaux sauvages

Alors qu'il menace directement nos écosystèmes et notre santé, le trafic d'animaux sauvages ne cesse d'augmenter. D'une ampleur et d'une diversité sous-estimées, ce trafic reste opaque. Pourtant, à l'échelle internationale, un cadre juridique permettant d'encadrer le commerce des espèces sauvages existe. Trois experts des mécanismes systémiques de ce trafic, de ses causes, de ses conséquences, et bien sûr des solutions à l'échelle collective et individuelle : - David Danede, chef du bureau de la convention de Washington, DREAL Occitanie - Guillaume Le Loch, responsable de la clinique des nouveaux animaux de compagnie et de la faune sauvage. Ecole nationale vétérinaire de Toulouse. - Brian Aiello, conservateur et taxidermiste, gestionnaire des saisies d'objets naturalistes, Muséum de Toulouse. Débat animé par Vanessa Stone, journaliste.

<https://www.youtube.com/watch?v=C4ygDnmV55E>

Trafic d'animaux sauvages : la lutte est en marche !

Aujourd'hui, nous sous-estimons encore la grandeur des réseaux de trafics d'animaux sauvages. Durant plusieurs semaines, nous avons suivi les missions des agents français spécialement entraînés pour lutter contre ces trafiquants, en métropole, mais aussi en Guyane.

<https://www.youtube.com/watch?v=vBPkI8M1ojc>

Le trafic d'espèces sauvages cause des dommages incalculables à la nature, selon l'ONU

Malgré deux décennies d'efforts mondiaux, plus de 4.000 espèces sauvages sont encore la proie du trafic chaque année, a révélé un nouveau rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD).

<https://news.un.org/fr/story/2024/05/1145536>

Lutte contre le trafic d'espèces protégées, ou comment les gendarmes veillent à la protection de la faune sauvage

Estimé à plus de 20 milliards de dollars, le commerce illégal d'espèces de faune et de flore sauvages protégées fait partie des trafics transnationaux les plus lucratifs. En constante expansion, il est le fait d'organisations criminelles structurées, sévissant le plus souvent via Internet, et notamment sur les réseaux sociaux. En France, la lutte contre ces trafics relève de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP), dont le détachement de Nancy est régulièrement saisi sur ce type d'enquête. Au lendemain de la journée mondiale des animaux, Gend'info fait le point sur cette criminalité et sur les moyens mis en œuvre pour la contrer.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/sur-le-terrain/immersion/2022/lutte-contre-le-traffic-d-especes-protgees-ou-comment-les-gendarmes-veillent-a-la-protection-de-la-faune-sauvage>

Criminalité liée aux espèces sauvages

Les malfaiteurs mettent en péril la flore et la faune du monde entier. Nous contribuons à préserver les espaces sauvages protégées de toute exploitation criminelle. Plantes et animaux sont d'une importance fondamentale pour la santé de notre planète. L'équilibre délicat au sein de nos écosystèmes repose sur la biodiversité, et les infractions visant les espèces sauvages le mettent en grand danger. De la chasse aux éléphants pour leur ivoire à la contrebande d'espèces végétales menacées d'extinction, la criminalité liée aux espèces sauvages n'est pas confinée à un territoire national et, de ce fait, une approche internationale est nécessaire. Le commerce illicite d'espèces sauvages est évalué à 20 milliards de dollars américains par an (source : rapport PNU-INTERPOL, The Rise of Environmental Crime). Les malfaiteurs exploitent la flore et la faune sauvages à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, du braconnage et du transport à la transformation et à la commercialisation. D'autres activités illicites sont souvent associées aux infractions visant les espèces sauvages, notamment le blanchiment d'argent, la corruption et la fraude documentaire.

<https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale/Criminalite-liee-aux-especes-sauvages>

Le commerce illégal d'espèces sauvages est devenu l'activité criminelle la plus importante au monde

Les atteintes à l'environnement et la criminalité liée aux espèces sauvages sont devenues les secteurs criminels les plus répandus et les plus rentables au monde. Ils continuent de se développer et poussent de nombreuses espèces au bord de l'extinction, a prévenu INTERPOL lors du sommet mondial « United for Wildlife » (Unis pour la vie sauvage). Le marché noir de produits illégaux issus d'espèces sauvages est évalué à 20 milliards de dollars par an. Dans ce contexte, le commerce illégal d'espèces sauvages est devenu un secteur d'activité majeur pour les groupes criminels organisés et est de plus en plus lié à la violence armée, à la corruption et à d'autres formes de criminalité organisée. Le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages ne nuisent pas seulement à l'environnement et ne tuent pas que des espèces en péril, ils coûtent aussi la vie à des agents de protection de la nature. En effet, jusque 100 gardes forestiers sont tués chaque année par des braconniers alors qu'ils protégeaient des espèces sauvages dans leur habitat naturel. Ce contexte vient étayer l'accord signé le 6 novembre dernier lors du Sommet mondial « United for Wildlife » entre la Royal Foundation et INTERPOL sur de futures actions communes pour protéger les espèces menacées d'extinction du trafic illégal d'espèces sauvages.

<https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2023/Le-commerce-illegal-d-especes-sauvages-est-devenu-l-activite-criminelle-la-plus-importante-au-monde>

La lutte contre le trafic d'espèces protégées : une protection communs à partager entre les institutions et les communautés locales

Après la destruction et la fragmentation des milieux naturels, la surexploitation d'espèces sauvages constitue l'une des causes majeures de disparition de la biodiversité (<https://www.ecologie.gouv.fr>). Le trafic d'espèces protégées est le quatrième trafic mondial après les trafics de produits stupéfiants, des armes et des êtres humains. Le régime juridique applicable aux espèces protégées qui repose sur la Convention de Washington du 3 mars 1973 sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES, s'applique à l'échelle locale de différentes manières mais est, en tout état de cause, insuffisante dès lors que les populations concernées ne sont pas associées au processus de lutte contre ce trafic.

<https://www.cairn.info/revue-juridique-de-l-environnement-2023-HS22-page-233.htm&wt.src=pdf?contenu=article>

Le trafic d'animaux alimente la corruption et le terrorisme

Une nouvelle étude publiée dans la revue Biological Conservation démontre que le trafic d'espèces sauvages et de leurs produits dérivés constitue l'un des commerces illicites les plus rentables et les plus attractifs au monde juste derrière le trafic d'armes et le trafic de stupéfiants.

<https://www.natura-sciences.com/agir/braconnage654.html>

La pandémie de Covid-19 montre que la criminalité liée aux espèces sauvages est une menace pour la santé humaine

Lorsque les animaux sauvages sont victimes de braconnage, abattus et vendus illégalement, le potentiel de transmission de maladies zoonotiques - celles causées par des agents pathogènes qui se propagent des animaux aux humains - augmente, selon un rapport publié vendredi par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

<https://news.un.org/fr/story/2020/07/1072811>

La vente d'animaux sauvages, un danger pour la biodiversité

La vente d'animaux sauvages – en tant que nourriture, ingrédients pour la médecine traditionnelle ou animaux de compagnie – est aujourd'hui reconnue comme un facteur majeur de l'érosion de la biodiversité. La surexploitation de ces animaux, associée à la dégradation et à la fragmentation de leurs habitats, a ramené les effectifs de nombreuses espèces dans la nature à des nombres très réduits. Pis : elle compromet la survie de nombreuses espèces à

court, moyen et long terme. Les grands mammifères (tigres, éléphants, lions, etc.), plus connus du grand public parce que plus médiatisés, en sont une parfaite illustration. Néanmoins, cette menace pèse d'une manière plus sournoise et plus silencieuse sur un grand nombre d'espèces moins connues. Une étude publiée en 2019 dans la revue Science estime que sur plus de 31 500 espèces animales terrestres (oiseaux, mammifères et reptiles), près de 18 %, soit 5 579 espèces, sont sujettes au commerce. Selon l'étude, dans les années à venir, ce sont pas moins de 8 775 espèces qui seront menacées d'extinction du fait des activités commerciales.

<https://theconversation.com/la-vente-danimaux-sauvages-un-danger-pour-la-biodiversite-146086>

Serpents, tortues, oiseaux ou hippocampe. Le marché florissant des animaux sauvages en Occident

La crise sanitaire a remis sous les projecteurs les enjeux liés au commerce des animaux sauvages, une pratique très ancienne dans la plupart des sociétés humaines. Le commerce de l'ivoire a précédé celui de l'or, les pharaons s'affichaient déjà au côté d'espèces exotiques, et le commerce d'animaux pour alimenter les arènes romaines a mené à l'extinction locale de nombreuses espèces. Loin d'être en perte de vitesse, ces échanges représentent désormais une menace majeure pour la biodiversité, posent d'importants problèmes de santé publique et soulèvent des questions éthiques légitimes sur la souffrance animale.

<https://theconversation.com/serpents-tortues-oiseaux-ou-hippocampes-le-marche-florissant-des-animaux-sauvages-en-occident-137794>

Trafic d'espèces et pandémie : quelles réponses au non-respect des normes ?

Du VIH au SARS, de la grippe aviaire à Ebola, les grandes épidémies naissent lors de contacts trop rapprochés entre les hommes et les animaux. Le risque est aggravé lorsque des espèces sont transportées loin de leur aire de répartition naturelle autour de laquelle les populations humaines ont pu développer une certaine immunité. Après la détection d'un cas de grippe aviaire hautement pathogène chez un oiseau au Royaume-Uni, et en raison du risque sanitaire qu'il portait, l'Union européenne a décidé en octobre 2005 d'interdire toute importation d'oiseaux de pays tiers. Le lien entre prévention des maladies infectieuses et commerce international d'animaux sauvages était déjà clairement établi. L'origine animale du Covid-19 semble elle aussi faire consensus parmi la communauté scientifique : le virus, hébergé dans des populations de chauve-souris, aurait transité par un hôte intermédiaire, le pangolin, pour ensuite contaminer l'homme.

<https://theconversation.com/trafic-despeces-et-pandemie-quelles-reponses-au-non-respect-des-normes-135772>

Dossier de presse – Sept 2023 – La douane de Roissy remet au muséum d'histoire naturelle d'Aix-en-Provence 392 crânes de primates issus du braconnage d'espèces menacées

Suite aux diverses expertises pratiquées dans le cadre de contrôles réalisés par les bureaux de douane de Roissy sur plusieurs mois, le Muséum d'Aix-en-Provence a fait part de son souhait d'être le dépositaire des pièces saisies. Cette quantité importante de crânes offre un aperçu de la diversité faunique de la région du Cameroun, essentiellement composée de mammifères et d'oiseaux, avec une forte proportion de primates. L'ensemble des pièces constitue en effet un apport majeur, tant muséal que scientifique, aux collections naturalistes du Muséum d'Aix-en-Provence de par sa provenance géographique et par sa diversité taxonomique. Malheureusement, toutes ces pièces, sauf quelques rares exceptions, sont dépourvues de toute indication permettant leur identification. S'il est aisé de reconnaître une espèce par son pelage ou son plumage, d'un point de vue ostéologique la tâche est beaucoup plus ardue. Afin d'établir un listing complet et détaillé de ces saisies, il va falloir analyser chaque crâne, compiler des données morphométriques, rechercher dans la littérature scientifique et/ou dans les collections d'autres muséums toutes les informations possibles afin d'identifier l'ensemble des caractères discriminants pouvant nous aider à déterminer avec certitude les espèces auxquelles ces crânes appartiennent...

<https://www.douane.gouv.fr/sites/default/files/2023-09/19/dossier-de-presse-remise-cranes-de-primates-issus-du-braconnage-d-especes-menacees.pdf>

Trafics, Une exposition sur le trafic d'animaux sauvages au Muséum d'histoire naturelle de Marseille

Réalisée en collaboration avec la Douane française et l'Office Français de la Biodiversité, cette exposition atypique du Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille analyse les causes et les conséquences du commerce illicite des espèces sauvages sur la biodiversité.

<https://www.dailymotion.com/video/x88g2af>

https://musees.marseille.fr/sites/default/files/2022-01/flyer-trafics%21_0.pdf

La lutte contre le trafic d'espèces sauvages passe par les sites de commerce en ligne

Internet est devenu le lieu de prédilection d'un trafic mondial illimité d'espèces sauvages que les experts veulent mieux surveiller.

https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/biodiversite/la-lutte-contre-le-trafic-d-especes-sauvages-passe-par-les-sites-de-commerce-en-ligne_167896

Un commerce illégal très lucratif - Le trafic d'espèces sauvages

4e commerce illicite le plus lucratif au monde, le trafic d'espèces sauvages est longtemps resté en marge de mesures de régulations, alors même que son impact est majeur. De la consommation de la viande de brousse à la mode des espèces sauvages comme animaux de

compagnie, le trafic met en danger la conservation d'espèces déjà menacées par d'autres facteurs comme la perte de leur habitat et le changement climatique, et soulève d'autres enjeux comme la question sanitaire. Quels usages se cachent derrière le trafic ? Avec quelles conséquences ? Quelles sont les réglementations et actions mises en place pour lutter contre le trafic localement et à l'international ? Cette rencontre interroge les enjeux |

<https://www.youtube.com/watch?v=2KiZ1mMGO8M>

Trafic d'espèces sauvages : 45 500 animaux et plantes saisis par Interpol dans 103 pays

Menée entre le 14 septembre et le 11 octobre, l'opération Thunder a permis l'arrestation de 699 trafiquants et de saisir une centaine de cargaisons de bois, des milliers de tortues, oiseaux et reptiles, sans oublier plus d'une tonne d'ivoire.

<https://www.geo.fr/environnement/trafic-despeces-sauvages-45500-animaux-et-plant-saisi-par-interpol-dans-103-pays-202750>

Lutte contre le trafic d'espèces protégées : la douane remet six grands fauves et un crocodile au Muséum

Trois lions de Tanzanie et du Botswana, trois léopards du Zimbabwe et de Tanzanie, ainsi qu'un buste de crocodile du Nil ont été remis ce matin par la douane au Muséum national d'Histoire naturelle et viennent ainsi rejoindre la collection des grands animaux du Muséum.

<https://www.mnhn.fr/fr/actualites/lutte-contre-le-trafic-d-especes-protgees-la-douane-remet-six-grands-fauves-et-un>

La France, plaque tournante du trafic d'espèces sauvages

Ce commerce illégal, l'un des plus lucratifs au monde après le trafic de drogues et d'armes, est l'un des principaux facteurs d'érosion de la biodiversité.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2023/04/07/la-france-plaque-tournante-du-trafic-d-especes-sauvages_6168597_3244.html

Biodiversité: renforcement des mesures de lutte contre le trafic d'espèces sauvages

La Commission a adopté un plan d'action révisé de l'UE visant à mettre un terme au commerce illégal d'espèces sauvages, comme annoncé dans la stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030. Le marché noir lucratif du commerce illégal d'espèces sauvages contribue à l'épuisement, voire à l'extinction d'espèces entières et favorise les zoonoses, maladies qui se propagent entre les animaux et l'homme. Selon le rapport mondial sur la criminalité liée aux espèces sauvages publié en 2020 par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, le trafic d'espèces sauvages touche tous les pays du monde et un large éventail d'espèces, allant des anguilles aux pangolins en passant par le bois de rose. Le plan actualisé guidera les nouvelles actions de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages jusqu'en 2027, en s'appuyant sur le premier plan d'action adopté il y a six ans.

Bibliographie : Bibliothèque Émile Cartailhac

Association Robin des Bois

Atlas du business des espèces menacées : braconnage, cruauté, contrebande... / Association Robin des Bois ; [cartographie et illustration] Julien Perreaut. - Paris : Arthaud, 2019. - 1 vol. (151 p.) : ill. en coul., cartes ; 24 cm.

Bibliogr. p. 136-151. - ISBN 978-2-08-148018-6

Éléphants, rhinocéros, tigres, faucons, concombres de mer, totoabas ou tortues étoilées de l'Inde... le business de l'extinction animale étend sa toile sur la terre entière avec un chiffre d'affaires annuel évalué à au moins 14 milliards d'euros et des profits qui augmentent de 4 à 5 % par an. Le marché des animaux de compagnie, la course à l'exotisme et la recherche de prétendues vertus curatives et aphrodisiaques emballent le moteur de cette apocalypse. L'ONG Robin des Bois traque dans le monde entier les actes de braconnage et de contrebande tels qu'ils sont rapportés par les rangers, les douanes, la presse internationale et locale et les institutions judiciaires pour dénoncer la cruauté, la violence, la corruption et l'inventivité des modus operandi de chaque filière. Les textes et cartes présentés dans cet Atlas démontrent sans équivoque la mondialisation et la diversification de la contrebande du vivant. Trente-deux espèces y sont examinées, ambassadrices de toutes les autres espèces, victimes de la guerre que l'humanité livre à l'animalité. [4e de couv.]

Bibliothèque Cartailhac (tous publics). - Cote : **832.840 ATL**

Auffret, Sylvain

La peau de l'ours : le livre noir du trafic d'animaux / Sylvain Auffret, Stéphane Quéré. - Paris : Nouveau Monde éd., 2012. - 1 vol. (251 p.) ; 23 cm. - (Les enquêteurs associés).

ISBN 978-2-84736-673-0

Représentant une part considérable du trafic mondial, le commerce illégal d'animaux est cependant méconnu en France. Dissimulé au milieu du commerce légal, il est un véritable business dont l'organisation n'est pas sans rappeler celle du trafic de drogue (du particulier allant se fournir dans un pays exotique pour sa consommation personnelle au grossiste utilisant des faux papiers, corrompant des agents publics, des éleveurs). Des poissons d'appartement aux nouveaux animaux de compagnie en passant par le braconnage d'animaux sauvages, les auteurs nous font découvrir les arcanes de ce commerce, les risques de disparition de certaines espèces traquées pour d'illusoire bienfaits médicaux (poudre de corne de rhinocéros, bite d'ours...) ou pour assouvir la passion des collectionneurs. Les auteurs montrent le rôle des mafias, notamment chinoise et japonaise, dans ce commerce illicite, ainsi que l'implication de filières parfois communes aux trafics d'humains et de stupéfiants. Une enquête sans précédent qui donne la parole aux douaniers, policiers, éleveurs, et autres professionnels du monde animal. [4e de couv.]

Bibliothèque Cartailhac (tous publics). - Cote : **832.840 AUF**

Bright, Michael

Tuer pour le plaisir / Michael Bright ; trad. de Jeannie Henno. - Paris ; Tournai : Gamma ; Saint-Lambert (Québec) : éd. Héritage, 1989. - 1 vol. (32 p.) : ill. ; 29 cm. - (Survie)

Index. - ISBN 2-7130-0998-7

Fourrures, cuir, ivoire, parfumerie, trophées, cornes et défenses aux pouvoirs magiques... La faune sauvage fait trop souvent les frais de ce commerce illégal pouvant avoir comme conséquence la disparition de certaines espèces animales. Propos, photos, encadrés informatifs, citations et cartes rendent ce documentaire très pédagogique.

Conservation Partagée Midi-Pyrénées, BUFM de Toulouse : don 2011.

Magasin Conservation Partagée Jeunesse. - Cote : **CPJ B 94**

Dumay, Caroline

Rhinocéros : le dernier combat / [Réalisation Caroline Dumay, Stefan Carstens et Thelma Barnes]. - [S.l.] : Arte France Développement : MOD, 2015. - (Arte Reportage). - 1 DVD : 16/9, coul. (PAL), son.; (24 min 14 s).

"En Afrique du Sud, plus de mille rhinocéros sont tués chaque année par les contrebandiers. Si le massacre continue à ce rythme, l'espèce pourrait disparaître en dix ans. Confronté à une explosion du braconnage, le parc Kruger forme ses rangers au maniement de la mitrailleuse pour affronter les contrebandiers. Mais contre les cartels du crime, les efforts des forces spéciales ne suffisent pas. La corne de rhinocéros, qui se revend en Asie à plus de cinquante mille euros le kilo, a aujourd'hui plus de valeur que l'or. Pour sauver son héritage, le secteur privé s'est lancé dans la lutte anti-braconnage. Les industriels de la défense investissent des millions dans les équipements de la police ou la formation des rangers. Mais, pour beaucoup d'entre eux, la solution ne sera pas militaire. Elle passera par la libéralisation du commerce de corne de rhinocéros. En inondant le marché, on arrêtera peut-être le massacre." (ADAV)

Magasin Bibliothèque Cartailhac (multimédia). - Cote : **E 359**

Fallay d'Este, Lauriane

La condition animale : plaidoyer pour un statut de l'animal / Lauriane D'Este ; Préface de Allain Bougrain-Dubourg. - Paris : Sang de la terre : Ellébore, 2006. - 1 vol. (206 p.) ; 23 cm.

Bibliogr. p. 201-204. - ISBN 2-86985-169-3

Contient : Le trafic international

Plaidoyer sur la condition animale. L'auteur veut reconsidérer le sort de l'animal qui joue un rôle majeur dans la biodiversité et l'équilibre écologique de la planète.

Bibliothèque Cartailhac (tous publics). - Cote : **820.000 EST**

Lagrot, Isabelle

Tristes Afriques : chasse et massacre en forêt africaine / Isabelle et Jean-François Lagrot. - Paris : le Cherche Midi, 2005. - 1 vol. (291 p.-[8] p. de pl.) : ill. ; 24 cm.

Bibliogr. p. 287-288. - ISBN 2-7491-0407-6

Dépouillement : Première partie : Gorilles en sursis -- Deuxième partie : Au bout du monde, la forêt -- Troisième partie : Terre de trafic, terre de survie -- Quatrième partie : Le pachyderme assassiné : pour la viande ou pour l'ivoire ?

Résumé : Les auteurs, vétérinaires, relatent leur périple dans la forêt équatoriale camerounaise sur les traces des trafiquants de viande de brousse qui vident la forêt de sa faune. Ils montrent comment ils sont entrés en contact avec les chasseurs, ont partagé leur vie et essayé de comprendre leurs motivations. Ils expliquent les enjeux actuels de la conservation dans les forêts pluviales africaines. Bibliothèque Cartailhac (tous publics). - Cote : **832.840-1 LAG**

National geographic. N° 182 / [Réd. en chef Jean-Pierre Vrignaud]. - Paris : National geographic France, DL 2014. - 1 vol. (142 p.) ; 26 cm.

Contient : Le magot de l'Atlas marocain menacé par les trafiquants (pp. 116-125) / Rachel Hartigan Shea, photographies de Francisco Mingorance

Communication différée (périodiques/monographies-DEL). - Cote : **P 97 NO. 182 NOV 2014**

National geographic. N° 227 / [Réd. en chef Gabriel-Joseph Dezaize]. - Paris : National geographic France, DL 2018. - 1 vol. (146 p.) : ill. ; 26 cm.

Contient : La traque aux papillons (pp. 108-129) / Matthew Teague ; photographies Evgenia Arbugaeva Périodiques Magasin (monographies). - Cote : **P 97 NO. 227 AUG 2018**

National geographic. N° 228 / [Réd. en chef Gabriel-Joseph Dezaize]. - Paris : National geographic France, DL 2018. - 1 vol. (146 p.) : ill. ; 26 cm.

Contient : En Indonésie, la lutte contre le trafic de calaos (pp. 112-127) / Rachael Bale ; photographies Tim Laman

Périodiques Magasin (monographies). - Cote : **P 97 NO. 228 SEP 2018**

National geographic. 287 / [Réd. en chef Gabriel-Joseph Dezaize]. - Paris : National geographic France, DL 2023. - 1 vol. (146 p.) : ill. ; 26 cm.

Contient : Conservation : D'improbables réfugiés dans un sanctuaire jordanien qui accueille les animaux sauvages victimes des guerres et trafiquants (pp. 102-115) / Muhammed Muneisen

Périodiques Magasin (monographies). - Cote : **P 97 NO. 287 AUG 2023**

Ramade, Frédéric

Le commerce des espèces menacées. 1 / Jean-Christophe Victor, présentation ; Frédéric Ramade, réalisation. - [s.l.] : Arte France, cop. 2014. - 1 DVD : coul. (PAL), son., stéréo ; 12 min 08 sec. - (Dessous des cartes).

L'émission a été tournée au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. "Aujourd'hui, les espèces animales et végétales disparaissent plus vite que par le passé. Le commerce est l'un des principaux responsables de cette menace qui pèse sur la richesse biologique de la planète. Le Dessous des Cartes s'intéresse à un outil de régulation, la CITES, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction." (ADAV)

Magasin Bibliothèque Cartailhac (multimédia). - Cote : **E 87**

Ramade, Frédéric

Le commerce des espèces menacées. 2 / Jean-Christophe Victor, présentation ; Frédéric Ramade, réalisation. - [s.l.] : Arte France, cop. 2014. - 1 DVD : coul. (PAL), son., stéréo ; 11 min 50 sec. - (Dessous des cartes).

L'émission a été tournée au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse. "Dans ce second épisode consacré au commerce des espèces menacées, Le Dessous des Cartes étudie le cas du thon rouge et celui de la baleine, et s'intéresse aux moyens d'action de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction) et surtout à ses limites." (ADAV) Magasin Bibliothèque Cartailhac (multimédia). - Cote : **E 88**

S.O.S. faune sauvage / [Dir. de publ. Rolf Heinz] ; [Réd. en chef Éric Meyer]. - Gennevilliers : Prisma Media, DL 2018. - 1 vol. (146 p.) : ill. ; 30 cm. - (Geo collection ; 7).

Dépouillement : "Peut-on encore espérer éviter une extinction de masse ?" (pp. 6-9) / Franck Courchamp ; Panorama : seront-ils là encore demain ? (pp. 10-25) / Laurence Maunoury ; photographies Tim Flach ; Reportage : enquête sur un trafic planétaire (pp. 26-39) / Thomas Saintourens ; photographies Stefano de Luigi ; Les ours (pp. 40-47) -- Entretien avec Britta Jaschinski (pp. 48-49) / Keith Wilson -- Les tigres (pp. 50-57) -- Les pangolins (pp. 58-67) -- Les requins (pp. 68-75) -- Entretien avec Adrian Steirn (pp. 76-77) / Keith Wilson -- Les rhinocéros (pp. 78-87) -- Les lions (pp. 88-95) -- Entretien avec Brent Stirton (pp. 96-97) / Keith Wilson -- Les éléphants (pp. 98-109) -- Les grands singes (pp. 110-121) -- Entretien avec Paul Hilton (pp. 122-123) / Keith Wilson
Bibliothèque Cartailhac (tous publics). - Cote : **832.840 SOS**

Vergniault, Stéphanie

Le dernier des éléphants / Stéphanie Vergniault ; avec la collaboration de Jeanne Grange. - Paris : Arthaud, 2012. - 1 vol. (187 p.-[8] p. de pl.) : ill. en coul. ; 24 cm.
ISBN 978-2-08-126662-9

Depuis 2007, Stéphanie Vergniault est en guerre. Fondatrice de SOS Eléphants du Tchad, elle se bat chaque jour contre des braconniers surarmés et prêts à tuer quiconque s'oppose à leur trafic. Parce que l'ivoire se vend mille dollars le kilo une fois en Chine, les troupeaux sont massacrés, exterminés jusque dans les réserves censées les protéger. Sur le terrain, avec ses hommes, Stéphanie met sa vie en danger pour protéger les derniers seigneurs de la brousse, car le temps presse : aujourd'hui, il reste mille cinq cents éléphants au Tchad, si rien n'est fait, dans cinq ans, ils auront tous disparu. Ce document est un cri d'alarme, le témoignage d'une femme courageuse, qui se bat dans l'ombre, comme des dizaines d'autres personnes en Afrique. Gagnera-t-elle ce combat contre la cupidité et l'ignorance ? L'histoire seule nous le dira. [4e de couv.]

Magasin Bibliothèque Cartailhac (étude). - Cote : **C 4034**

Bibliothèque Emile Cartailhac

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 14 h-18 h

Accès gratuit - Consultation sur place - Catalogue accessible via le site Web.

Muséum de Toulouse - 35 Allées Jules Guesde - 31 000 - TOULOUSE - 05 67 73 84 84 - bibliotheques.museum@toulouse-metropole.fr <https://museum.toulouse-metropole.fr/>

